



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique sociale

Question au Gouvernement n° 1480

Texte de la question

ASSISES DE L'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Alfred Almont, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alfred Almont. Madame la secrétaire d'État chargée de l'outre-mer, le Président de la république, pour tirer les conséquences des causes et des effets de la crise qui a secoué en début d'année nos départements et régions d'outre-mer, a lancé les états généraux de l'outre-mer afin de faire émerger des populations concernées, sur des thèmes qui conditionnent l'expansion de ces territoires, des propositions qui seront soumises, dès la rentrée prochaine, à l'examen d'un comité interministériel de l'outre-mer sous l'autorité du chef de l'État. La semaine dernière, trois mois après la crise qui a paralysé les Antilles, vous avez accompagné le chef de l'État dans la région. Il s'est appliqué, comme il s'y était engagé, à donner le ton et à prendre la mesure des débats engagés dans le cadre des états généraux.

Sur la question particulière de l'évolution institutionnelle, le Président a répondu aux attentes des élus de la Martinique en annonçant qu'il consulterait la population pour connaître son avis sur leurs propositions.

Il a d'ailleurs inscrit ce déplacement dans une démarche d'apaisement et de confiance, tous les acteurs, y compris les organisations syndicales, ayant été appelés à participer à la construction de cette nouvelle France de la diversité.

Hier, à l'initiative de notre président de groupe, Jean-François Copé, ont été organisées les assises de l'outre-mer, au cours desquelles furent notamment abordées la place de l'outre-mer sur le plan géostratégique pour la France et l'Europe et la question de la dynamique du développement durable.

M. Jean-Pierre Brard. Les deux minutes sont dépassées.

M. Alfred Almont. Madame la secrétaire d'État, il est impératif de rétablir le dialogue républicain et le déplacement du Président de la république a été jugé opportun par la population. Cela étant, quelles sont vos impressions sur ce voyage et sur les perspectives du travail en cours ?

M. le président. La parole est à Mme Marie-Luce Penchard, secrétaire d'État chargée de l'outre-mer.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Mme Marie-Luce Penchard, *secrétaire d'État chargée de l'outre-mer*. La semaine dernière, avec Brice Hortefeux, nous avons accompagné le Président de la république aux Antilles. Cette rencontre importante était attendue par les ultramarins. Les états généraux ont bien démarré et la mobilisation va bien au-delà des élus : bon nombre de nos compatriotes participent aux différents ateliers.

Je ne peux que me féliciter de cette initiative car, pour bien connaître l'outre-mer, je sais que nos compatriotes ont besoin de réponses.

Nous avons d'ores et déjà pu dégager certaines pistes de réflexion. Le Président de la république a esquissé les contours d'une évolution institutionnelle à la Martinique. La situation est quelque peu différente en Guadeloupe, vous le savez.

Je me félicite qu'au travers des assises de l'outre-mer, l'ensemble des parlementaires se mobilisent pour apporter leur contribution à ce débat, dont la richesse permettra de répondre enfin aux problèmes qui se posent outre-mer. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Alfred Almont](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1480

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 2 juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2009